



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINA**UT**

2 6 AOUT 2019 (Jak)

DIVISを特例ONS

N° d'entreprise : 0726 572 164

Nom

(en entier) : LINE UP TEAM

(en abrégé) :

Forme légale : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : rue de la Hestre, 153 - 7100 HAINE-ST-PIERRE

Objet de l'acte: nomination d'un gérant - salaires

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SRL LINE UP TEAM - 22 JUILLET 2019

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Monsieur LATTUCA Brandon, administrateur de la société.

Sont présents, les associés suivants, lesquels déclarent être propriétaire des titres, ci-après, indiqués et inscrits au registre des associés :

- -LATTUCA Brandon (un tiers des titres)
- -CENCIG Jessy (un tiers des titres)
- -DUVAL Benjamin (un tiers des titres)

Tous les associés étant présents ou représentés, il n'est pas nécessaire de vérifier la conformité aux prescriptions légales en ce qui concerne les convocations pour la présente assemblée.

En conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à son ordre du jour qui comporte :

- 1. Nomination de CENCIG Jessy en tant que gérant
- 2. Salaires de CENCIG Jessy et DUVAL Benjamin

DELIBERATION

- 1.L'assemblée définit que CENCIG Jessy devient également gérant de la SRL Line Up Team au 1º août 2019.
- 2.L'assemblée définit que CENCIG Jessy et DUVAL Benjamin percevront un salaire de 500 euros net au mois d'août, puis un salaire de 900 euros net à partir du mois de septembre.

Noms et signatures :

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).